

## Vœu présenté par Valentin Guenanen et les élu·e·s du Groupe Paris en Commun relatif à la fermeture du cinéma le Bretagne

Considérant qu'entre ses restaurants, ses grandes brasseries, ses cafés célèbres, ses théâtres et ses cinémas, le quartier de Montparnasse est un des poumons culturels de Paris,

Considérant que ce quartier, qui s'étend sur les 14<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissement est notamment un quartier de cinémas qui compte une importante concentration de salles localisées entre le boulevard du Montparnasse et la place du 18-Juin-1940, le nouveau nom de la place de Rennes,

Considérant que le quartier Montparnasse a une relation historique au 7<sup>e</sup> art notamment par l'ouverture, dans les années trente, par Joseph Rytman, dans ce XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, de ses deux premiers cinémas : le Théâtre de Montrouge, au carrefour Alésia, et le Miramar, face à la gare de Montparnasse,

Considérant qu'après la seconde Guerre Mondiale, Joseph Rytman ouvre trois nouveaux établissements cinématographiques : le Bretagne, le Bienvenue et les Montparnos,

Considérant que dès les années 60, ce quartier devient le lieu incontournable de la projection des nouveaux films sur la Rive gauche,

Considérant l'importance du cinéma le Bretagne depuis son inauguration en 1961, puisqu'il s'agissait de la troisième plus grande salle de Paris, pouvant accueillir jusqu'à 850 spectateurs,

Considérant que jusqu'en 2009 ce cinéma était un cinéma indépendant et qu'il a ensuite été racheté par Pathé,

Considérant l'impératif besoin de maintenir une offre culturelle de très grande qualité dans le quartier du Montparnasse,

Considérant que ce quartier à cheval sur le 6<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissement a été l'un des centres artistiques mondiaux pendant de nombreuses années restant associé à de grands noms comme Picasso, Simone de Beauvoir, Hemingway, Varda ou encore Modigliani pour ne citer qu'eux.

Considérant que l'esprit de Montparnasse vibre encore aujourd'hui grâce à la politique municipale volontaire pour une culture accessible et publique,

Considérant la volonté forte de la Maire de Paris de faire de la culture « un élément essentiel de cohésion, de partage, de création de communs » accessible à tous les Parisiennes et les Parisiens,

Considérant la politique municipale parisienne qui a toujours été vigilante à la situation des établissements culturels privés en difficulté,

Considérant l'ambition politique essentielle portée par la Maire de Paris de faire de Paris une capitale culturelle à l'échelle du quart d'heure, de la métropole et du monde,

Considérant la fermeture du cinéma Bretagne le 15 novembre 2023,

**Sur proposition de Valentin Guenanen et des élus du groupe Paris En Commun, le Conseil du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris demande :**

- **Que le groupe Seydoux propriétaire du cinéma le Bretagne s'engage à maintenir dans ce bâtiment une offre culturelle de proximité et de qualité,**
- **Qu'un groupe de travail regroupant, notamment, les élus du 14<sup>e</sup> et du 6<sup>e</sup> arrondissement, en lien avec le propriétaire du cinéma, soit lancé avant la fin de l'année 2023,**
- **Que ce groupe de travail remette à la Maire de Paris des propositions, avant l'été 2024, afin de proposer un projet culturel dans ce lieu emblématique du quartier Montparnasse.**